

50 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subventions à l'Université de Franche-Comté - Diffusion de la culture scientifique et technique

Mme DARD, Première Adjointe, Rapporteur :

I - Université Ouverte / Rentrée 2014/2015

L'Université Ouverte a pour mission d'ouvrir à un large public le potentiel de connaissances de l'Université. Elle s'adresse à toute personne, sans considération d'âge ou de diplôme et ne vise qu'à une formation culturelle désintéressée.

Les enseignements sont dispensés par des universitaires, sous la responsabilité de l'Université de Franche-Comté, garante du niveau et de la rigueur scientifique des activités proposées.

L'offre de cours diversifiée et les divers cycles d'enseignement et de conférences proposées permettent de satisfaire la curiosité d'auditeurs bisontins (1 370 inscrits à Besançon en 2013/2014, soit 43 % des auditeurs franc-comtois).

Il est proposé de verser une subvention de 15 500 € à l'Université de Franche-Comté au titre du fonctionnement de l'Université Ouverte.

II - Observatoire des Sciences de l'Univers de Besançon / Médiation scientifique

L'Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU THETA) est une unité de recherche de l'Université.

Sa participation à l'établissement du temps atomique français démontre qu'il continue, au plus haut niveau technologique et scientifique, à remplir les missions premières pour lesquelles il a été créé. Mais il évolue vers des missions d'observation de l'Environnement au sens le plus général et associe maintenant à son programme scientifique des observations de la Terre et de son environnement. D'autre part, les chercheurs en astrophysique, en physique fondamentale et en temps-fréquence sont impliqués dans des recherches internationales, sur des sujets tels que la formation du système solaire, l'étude de la Galaxie et des étoiles, la préparation des missions spatiales.

Mais l'Observatoire de Besançon est aussi un patrimoine emblématique de l'histoire scientifique et technique de Besançon. Sont classés au titre des monuments historiques, le parc et les bâtiments datant de la fin du XIX^{ème} siècle, propriété de la Ville, ainsi que les collections d'instruments scientifiques pour la mesure du temps, propriété de l'Etat.

L'Université de Franche-Comté s'est engagée à faire découvrir ce patrimoine aux Bisontins. Ces actions se placent dans la problématique générale de la diffusion de la culture scientifique, du dialogue sciences/société, et plus précisément pour les scolaires dans la lutte contre la désaffection des filières scientifiques, gage du dynamisme économique de la région. Elles permettent de montrer une histoire, mais aussi une recherche actuelle, faite à proximité.

Pour amplifier la découverte de l'Observatoire par les Bisontins, le service Sciences, arts et culture et l'OSU, avec des médiateurs professionnels forment des étudiants en science à la médiation scientifique.

L'Université sollicite le soutien de la Ville pour assurer par des étudiants, une animation scientifique et pédagogique adaptée au public de l'Observatoire.

Il est proposé de verser une subvention de 2 000 € à l'Université de Franche-Comté à ce titre.

III - Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques / Rallye mathématique de Franche-Comté - Rentrée 2014/2015

L'IREM (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques) est un centre de recherche sur l'enseignement des mathématiques dans toutes ses approches : épistémologique, ludique et didactique. Il a vocation à participer à la recherche dans le domaine de la formation et de l'enseignement des mathématiques à tout niveau, du primaire au supérieur.

Dans le cadre de son approche ludique, l'IREM conçoit et organise un concours intitulé : le Rallye mathématique de Franche-Comté à destination des classes de 3^{ème} et 2^{nde} de l'Académie de Besançon. Les classes lauréates sont invitées à recevoir leur prix dans le cadre d'une journée scientifique, sur le campus et dans les laboratoires de l'UFR Sciences et Techniques.

La journée de remise des prix du rallye est l'occasion d'ouvrir l'université aux élèves du secondaire et de défendre l'image des mathématiques et des laboratoires auprès de leurs enseignants.

Il est proposé de verser une subvention de 200 € à l'Université de Franche-Comté au titre du Rallye mathématique de Franche-Comté.

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution de subventions à l'Université de Franche-Comté :

- 15 500 € (Université Ouverte) au titre du fonctionnement de l'Université Ouverte,
- 2 000 € (Mission Culture Scientifique de l'Université) pour accueillir à l'Observatoire des Sciences de l'Univers, les élèves des classes du primaire,
- 200 € (IREM) pour l'organisation et la gestion du rallye mathématique.

En cas d'accord, la somme totale, soit 17 700 €, sera prélevée sur la ligne 65.23/65731 CS 10004.

«**M. LE MAIRE** : Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (M. SCHAUSS n'ayant pas pris part au vote) de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE, M. SCHAUSS, M. POULIN, M. POUJET, Mme PESEUX et M. BONTEMPS n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 18 décembre 2014.